* La servitude et la soumission peuvent-elles être abstraites ?

Dans ses « Lettres à Lucilius », le stoïcien Sénèque nous explique que nous ne devons en aucun cas hiérarchiser notre attitude envers les esclaves, car, finalement, nous sommes tous sans exception esclaves, et que cet état est inhérent à la condition humaine.

Evidemment, il entend par là une forme d’esclavage intérieur, que nous appellerions aujourd’hui « psychologique ». En effet, nous l’avions étudié dans le cadre de notre thématique de l’an dernier, l’homme est soumis à des désirs, à des pulsions, à des passions, qui le dépassent dans la mesure où la Raison est bien souvent impuissante à les arrêter.

Beaucoup de philosophes, on peut par exemple citer **Montaigne** dans les « Essais », nous enjoignent à fuir les excès et à tenter d’atteindre et de faire perdurer un état stable de « juste milieu ».

TEXTE

1. J'ignore tout de ce sentiment ; je ne l'aime ni ne l'estime, bien que les hommes aient pris l'habitude, comme si c'était un marché conclu d'avance, de lui faire une place particulière. Ils en habillent la sagesse, la vertu, la conscience. Sot et vilain ornement ! Les Italiens ont de façon plus judicieuse donné son nom à la malignité. Car c'est une façon d'être toujours nuisible, toujours folle. Et les Stoïciens, la considérant comme toujours lâche et vile, défendent à leurs disciples de l'éprouver.

  2. Mais on raconte que Psammenite, roi d'Egypte, ayant été vaincu et fait prisonnier par Cambyse, roi de Perse, et voyant passer devant lui sa fille prisonnière habillée en servante, qu'on envoyait puiser de l'eau, alors que tous ses amis se lamentaient et pleuraient à ses côtés, se tint coi, les yeux à terre. Et quand il vit son fils qu'on menait au supplice, il fît encore de même. Mais ayant aperçu un de ses domestiques parmi les captifs, il se frappa la tête et manifesta une douleur extrême.

  3. On pourrait comparer cela avec ce que l'on a pu voir récemment chez un de nos princes. Ayant appris à Trente, où il se trouvait, la mort de son frère aîné, sur qui reposait l'honneur de sa maison, et sitôt après celle d'un autre de ses frères plus jeune, il soutint ces deux épreuves avec une constance exemplaire ; mais quelques jours après, comme un de ses gens venait de mourir, il se laissa emporter par ce dernier malheur, et abandonnant sa résolution, succomba à la douleur et aux regrets. Si bien qu'il y eut des gens pour dire qu'il n'avait été touché que par ce dernier coup du sort : mais c'est qu'en vérité, il était déjà tellement plein de chagrin, qu'à la moindre peine nouvelle, sa résistance s'effondra d'un coup.

  4. Cette histoire, me semble-t-il, pourrait donc être comparée à la précédente, si ce n'est qu'elle y  joute ceci : Cambyse ayant demandé à Psammenite pourquoi il ne s'était guère ému du sort de sa fille  et de son fils, alors qu'il n'avait pu supporter celui qui était fait à ses amis, ce dernier répondit : « *Seule cette dernière peine peut se manifester par des larmes, les deux premières étant bien au-delà de tout  ce qui se peut exprimer.* »

A ce sujet, il faudrait peut-être évoquer aussi l'invention de ce peintre antique qui, pour représenter la douleur de ceux qui assistèrent au sacrifice d'Iphigénie en fonction de l'importance que revêtait pour chacun d'eux la mort de cette belle jeune fille innocente, ayant épuisé les dernières ressources de son art, au moment de peindre le père de la jeune fille, le représenta le visage couvert - comme si nulle expression n'était capable de représenter ce degré de la douleur.

  5. Et voilà pourquoi les poètes imaginent que la malheureuse Niobé, ayant perdu d'abord ses sept fils, et sitôt après autant de filles, incapable de supporter une telle perte, fut finalement transformée en rocher,

  *pétrifiée de douleur*

  pour exprimer cette morne, muette et sourde stupidité qui nous saisit, lorsque les accidents qui nous surviennent nous accablent au-delà de ce que nous pouvons endurer.

  6. En vérité, une douleur, pour atteindre son point extrême, doit envahir l'âme entière, et lui ôter sa liberté d'action. C'est ainsi qu'il nous arrive, quand nous parvient une tries mauvaise nouvelle, de nous sentir saisi, paralysé, et comme incapable du moindre mouvement ; et l'âme s'abandonnant ensuite aux larmes et aux plaintes, semble se libérer, se délier, s'épanouir et se mettre à son aise :

  *Et sa douleur enfin laissa passer la voix*

  7. Pendant la guerre que le roi Ferdinand mena contre la veuve du roi Jean de Hongrie, tout le monde remarqua, lors d'une grande mêlée qui eut lieu aux alentours de Budé, la conduite particulièrement admirable d'un homme d'armes qui, bien que fort louangé et plaint pour y avoir péri, demeurait inconnu de tous, et de RaÎsciac, notamment, seigneur allemand, qu'un tel courage avait impressionné. Il s'approcha par curiosité du corps que l'on venait d'amener, pour savoir qui c'était, et l'armure du mort ayant été ôtée, il reconnut son fils. Cela mit un grand émoi dans l'assistance, mais lui, sans rien dire, et sans sourciller, se tint debout, contemplant tristement le corps, jusqu'\_a ce que la douleur, ayant surpassé sa force vitale, le fasse tomber raide mort à terre.

8.

*Qui peut dire son ardeur n'en éprouve que peu*

 disent les amoureux, qui veulent exprimer une passion insupportable.

  *Malheureux que je suis,*

*Privé de tous mes sens !*

*Car à peine t'ai-je vue,*

*Lesbie, que je perds la raison,*

*Je ne peux plus parler.*

*Ma langue est paralysée,*

*Une flamme dévore mes membres,*

*Mes oreilles bourdonnent,*

*La nuit couvre mes yeux.*

  9. Ainsi ce n'est pas dans la plus vive, et la plus ardente chaleur de l'exaltation que nous sommes le mieux à même de faire entendre nos plaintes et d'user de persuasion : l'âme est alors alourdie de pensées profondes, et le corps abattu et languissant d'amour.

  10. Et de la provient parfois la défaillance fortuite, qui surprend les amoureux si mal à propos : cette glace qui les saisit à cause d'une ardeur extrême, au beau milieu de la jouissance elle-même. Toutes les passions qui se laissent déguster, et apprécier, ne sont que médiocres :

  *Les petits chagrins bavardent, les grands sont muets.*

  De même, la surprise d'un plaisir inespéré nous bouleverse profondément,

  *Sitôt qu'elle me vit et les armes troyennes,*

*Elle perdit la tête et tout hallucinée,*

*Le regard fixe, exsangue, elle tomba pâmée ;*

*La voix ne lui revint que très longtemps après.*

 11. Il y eut cette femme romaine, morte de saisissement en voyant revenir son fils après le désastre de Cannes ; Sophocle et Denys le Tyran, qui tous deux trépassèrent d'aise ; Talva qui mourut en Corse, en apprenant les honneurs que le Sénat de Rome lui avait décernés. Mais à notre époque encore, le Pape Léon X, informé de la prise de Milan qu'il avait tellement espérée, eut un accès de joie tel que la fièvre le prit et qu'il en mourut. Et pour un témoignage plus remarquable encore de la sottise humaine, les Anciens avaient déjà remarqué que Diodore le Dialecticien mourut subitement, à cause de la honte extrême qu'il avait ressentie, parce que, en son école et en public, il n'avait pas réussi à réfuter une objection qu'on lui avait faite.

  12. Je suis peu sujet à ces violentes émotions. Je suis de nature peu sensible, et je renforce tous les jours ma carapace en raisonnant.

Montaigne, « Essais », « De la Tristesse »I, 2

Montaigne développe ici grâce à des illustrations par des « exempla » les conséquences possibles des passions. On s’étonne effectivement parfois de l’absence de réaction apparente face à ce qu’on appellerait aujourd’hui un « choc émotionnel », mais c’est tout simplement parce que l’esprit semble vouloir se préserver en maintenant une attitude de déni. Ce n’est qu’ensuite que la passion fait son chemin et se manifeste plutôt cette fois par un symptôme somatique violent (malaise, syncope, etc…)

Montaigne tente au mieux qu’il le peut d’utiliser sa raison pour endiguer ces excès.

La passion peut également envahir l’esprit et le mener à sa perte pour une autre raison : l’échec face à une échéance importante, qui va plonger l’individu dans un sentiment de honte et déshonneur tellement grand qu’il ne pourra pas le supporter.

Il y a donc bien, ancré dans notre psychologie, un asservissement au regard de l’autre, et au carcan social.

Tout le monde connaît par exemple l’histoire de François Vatel, qui fut, au 17ème siècle, un célèbre pâtissier-traiteur au service des plus grands, dont le Prince de Condé, qui, pour racheter sa disgrâce auprès de Louis XIV, l’invita ainsi que toute la cour à un fastueux dîner que Vatel devait superviser. Ce dernier voulait servir aux invités de magnifiques poissons pêchés en mer, dont il avait passé commande. Hélas, le poisson tardant à arriver, Vatel, blessé par le déshonneur, se suicida sur-le-champ ; il avait quarante ans.

La marquise de Sévigné rapporte cet événement dans deux lettres à sa fille, madame de Grignan (lettres du 24 avril et du 26 avril) : « Mais voici ce que j’apprends en entrant ici, dont je ne puis me remettre, et qui fait que je ne sais plus ce que je vous mande : c’est qu’enfin Vatel, le grand Vatel, maître d’hôtel de Monsieur Fouquet, qui l’était présentement de Monsieur le Prince, cet homme d'une capacité distinguée de toutes les autres, dont la bonne tête était capable de soutenir tout le soin d'un État ; cet homme donc que je connaissais, voyant à huit heures ce matin, que la marée n'était point arrivée, n'a pu souffrir l'affront qu'il a vu qui l'allait accabler, et en un mot, il s’est poignardé. »

On songe également, au regard du programme de l’an dernier, à la « Cousine Bette » de Balzac.

Les passions peuvent nous asservir, mais nous pouvons également, par un effet de chaîne, être emprisonnés psychologiquement par nos actes, et ne plus pouvoir nous en défaire. C’est ce que l’on nomme, par exemple, la culpabilité. Incarnée dans l’Antiquité par les Erinyes, les déesses vengeresses de l’Antiquité Grecque, celles-là mêmes qu’Oreste voit apparaître devant lui à la fin de la pièce « Andromaque », elle empêche l’esprit de se libérer du poids de ses actes, et donc le maintient dans une servitude totale.

Prenons un exemple tiré d’une œuvre majeure, « Crime et Châtiment » de l’écrivain Russe Dostoïevski (1821-1881) : dans ce roman, Raskolnikov, jeune homme d’origine très modeste, qui s’écarte de toute forme de morale, à la fois religieuse et laïque, pour finalement tuer une vieille femme et la dévaliser. Dans cet œuvre, l’auteur montre la lente progression de la culpabilité qui va finir par dominer totalement son esprit, le mener aux limites de la folie. A la suite de la lecture de l’épisode Biblique de Lazare et l’influence de Sonia, une prostituée qui s’est prise d’attachement pour lui, il se livre aux autorités, et se retrouve déporté en Sibérie. En faisant la démarche de quitter la liberté civile, il acquiert la liberté de l’âme.

Ainsi la culpabilité est-elle ambiguë : elle peut être mortifère, mais elle peut également pousser l’homme à libérer sa conscience.

 TEXTE

La résurrection de Lazare (Jean, 11, 1-57)

9 Jésus répondit : « N'y a-t-il pas douze heures de jour ? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne trébuche pas, parce qu'il voit la lumière de ce monde ; 10 mais si quelqu'un marche pendant la nuit, il trébuche, parce que la lumière n'est pas en lui. » 11 Après ces paroles, il leur dit : « Notre ami Lazare s'est endormi, mais je vais aller le réveiller. » 12 Les disciples lui dirent : « Seigneur, s'il s'est endormi, il sera guéri. » 13 En fait, Jésus avait parlé de la mort de Lazare, mais ils crurent qu'il parlait de l'assoupissement du sommeil. 14 Jésus leur dit alors ouvertement : « Lazare est mort. 15 Et à cause de vous, afin que vous croyiez, je me réjouis de ce que je n'étais pas là. Mais allons vers lui. » 16 Là-dessus Thomas, appelé Didyme, dit aux autres disciples : « Allons-y, nous aussi, afin de mourir avec lui. » 17 A son arrivée, Jésus trouva que Lazare était depuis quatre jours déjà dans le tombeau. 18 Béthanie était près de Jérusalem, à moins de trois kilomètres, 19 et beaucoup de Juifs étaient venus chez Marthe et Marie pour les consoler de la mort de leur frère. 20 Lorsque Marthe apprit que Jésus arrivait, elle alla à sa rencontre, tandis que Marie restait assise à la maison. 21 Marthe dit à Jésus : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort. 22 [Cependant,] même maintenant, je sais que tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te l'accordera. » 23 Jésus lui dit : « Ton frère ressuscitera. » 24 « Je sais, lui répondit Marthe, qu'il ressuscitera lors de la résurrection, le dernier jour. » 25 Jésus lui dit : « C'est moi qui suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, même s'il meurt ; 26 et toute personne qui vit et croit en moi ne mourra jamais. Crois-tu cela ? » 27 Elle lui dit : « Oui, Seigneur, je crois que tu es le Messie, le Fils de Dieu, qui devait venir dans le monde. » 28 Après avoir dit cela, elle alla appeler secrètement sa sœur Marie en lui disant : « Le maître est ici et te demande. » 29 A ces mots, Marie se leva sans attendre et alla vers lui. 30 Jésus n'était pas encore entré dans le village, mais il était à l'endroit où Marthe l'avait rencontré. 31 Les Juifs qui étaient avec Marie dans la maison et qui la consolaient la virent se lever soudain et sortir ; ils la suivirent en disant : « Elle va au tombeau pour y pleurer. » 32 Marie arriva à l'endroit où était Jésus. Quand elle le vit, elle tomba à ses pieds et lui dit : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort. » 33 En la voyant pleurer, elle et les Juifs venus avec elle, Jésus fut profondément indigné et bouleversé. 34 Il dit : « Où l'avez-vous mis ? » « Seigneur, lui répondit-on, viens et tu verras. » 35 Jésus pleura. 36 Les Juifs dirent alors : « Voyez comme il l'aimait ! » 37 Et quelques-uns d'entre eux dirent : « Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle, ne pouvait-il pas aussi faire en sorte que cet homme ne meure pas ? » 38 Jésus, de nouveau profondément indigné, se rendit au tombeau. C'était une grotte ; une pierre fermait l'entrée. 39 Jésus dit : « Enlevez la pierre. » (…) 40 Jésus lui dit : « Ne t'ai-je pas dit que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ? » 41 Ils enlevèrent donc la pierre [de l'endroit où le mort avait été déposé]. Jésus leva alors les yeux et dit : « Père, je te remercie de ce que tu m'as écouté. 42 Pour ma part, je savais que tu m'écoutes toujours, mais j'ai parlé à cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est toi qui m'as envoyé. » 43 Après avoir dit cela, il cria d'une voix forte : « Lazare, sors ! » 44 Et le mort sortit, les pieds et les mains attachés par des bandelettes et le visage enveloppé d'un linge. Jésus leur dit : « Détachez-le et laissez-le s'en aller. »

* La résistance individuelle à l’obéissance civile peut-elle être porteuse de sens ?

On aurait tendance à penser que la résistance individuelle est inutile pour réformer un état ou des lois iniques. Nous connaissons néanmoins de nombreux symboles qui témoignent du contraire.

Citons par exemple le mythe d’Antigone. Cette femme est une icône de la désobéissance face au pouvoir : elle s’oppose au Roi Créon qui a pris la décision de ne pas accorder de sépulture à son frère. Elle se dresse devant lui, digne et déterminée, et soutient son choix jusque dans sa propre mort.

On connaît la version du dramaturge antique **Sophocle** et celle, plus récente et ancrée dans la résonnance de la Seconde Guerre Mondiale, de **Jean Anouilh**.

Texte, extrait de la pièce de Sophocle : Antigone est condamnée à être emmurée vivante et se retrouve seule.

Antigone. – Ô tombeau, chambre nuptiale ! Retraite souterraine, ma prison à jamais ! En m’en allant vers vous, je m’en vais vers les miens, qui, déjà morts pour la plupart, sont les hôtes de Perséphone, et vers qui je descends, la dernière de toutes et la plus misérable, avant d’avoir usé jusqu’à son dernier terme ma portion de vie. Tout au moins, en partant, gardé-je l’espérance d’arriver là-bas chérie de mon père, chérie de toi, mère, chérie de toi aussi, frère bien-aimé, puisque c’est moi qui de mes mains ai lavé, paré vos corps ; c’est moi qui vous ai offert les libations funéraires. Et voilà comment aujourd’hui, pour avoir, Polynice, pris soin de ton cadavre, voilà comment je suis payée ! Ces honneurs funèbres pourtant, j’avais raison de te les rendre, aux yeux de tous les gens de sens. Si j’avais eu des enfants, si c’était mon mari qui se fût trouvé là à pourrir sur le sol, je n’eusse certes pas assuré cette charge contre le gré de la cité. Quel est donc le principe auquel je prétends avoir obéi ? Comprends-le bien : un mari mort, je pouvais en trouver un autre et avoir de lui un enfant, si j’avais perdu mon premier époux ; mais, mon père et ma mère une fois dans la tombe, nul autre frère ne me fût jamais né. Le voilà, le principe pour lequel je t’ai fait passer avant tout autre.

Sophocle « Antigone »

La résistance individuelle peut incarner donc une force, une désobéissance lucide en faveur d’une cause juste. On peut également songer au célèbre résistant Michel Manouchian (auquel de nombreux artistes ont rendu hommage, dont le poète **Louis Aragon** dans « Strophes pour ses souvenir ») exécuté par les nazis et humilié avec ses camarades par la tristement célèbre « Affiche Rouge ». La veille de sa mort, il écrit une lettre magnifique à son épouse Mélinée, dans laquelle il exprime sa foi en l’avenir, et son absence de haine envers le peuple Allemand.

Texte

Ma Chère Mélinée, ma petite orpheline bien-aimée,

Dans quelques heures, je ne serai plus de ce monde. Nous allons être fusillés cet après-midi à 15 heures. Cela m'arrive comme un accident dans ma vie, je n'y crois pas mais pourtant je sais que je ne te verrai plus jamais. Que puis-je t'écrire ? Tout est confus en moi et bien clair en même temps.

Je m'étais engagé dans l'Armée de Libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la Victoire et du but. Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la Liberté et de la Paix de demain. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la Liberté sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit, chacun aura ce qu'il méritera comme châtiment et comme récompense.

Le peuple allemand et tous les autres peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Bonheur à tous... J'ai un regret profond de ne t'avoir pas rendue heureuse, j'aurais bien voulu avoir un enfant de toi, comme tu le voulais toujours. Je te prie donc de te marier après la guerre, sans faute, et d'avoir un enfant pour mon bonheur, et pour accomplir ma dernière volonté, marie-toi avec quelqu'un qui puisse te rendre heureuse. Tous mes biens et toutes mes affaires je les lègue à toi à ta sœur et à mes neveux. Après la guerre tu pourras faire valoir ton droit de pension de guerre en tant que ma femme, car je meurs en soldat régulier de l'armée française de la libération.

Avec l'aide des amis qui voudront bien m'honorer, tu feras éditer mes poèmes et mes écrits qui valent d'être lus. Tu apporteras mes souvenirs si possible à mes parents en Arménie. Je mourrai avec mes 23 camarades tout à l'heure avec le courage et la sérénité d'un homme qui a la conscience bien tranquille, car personnellement, je n'ai fait de mal à personne et si je l'ai fait, je l'ai fait sans haine. Aujourd'hui, il y a du soleil. C'est en regardant le soleil et la belle nature que j'ai tant aimée que je dirai adieu à la vie et à vous tous, ma bien chère femme et mes bien chers amis. Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal ou qui ont voulu me faire du mal sauf à celui qui nous a trahis pour racheter sa peau et ceux qui nous ont vendus. Je t'embrasse bien fort ainsi que ta sœur et tous les amis qui me connaissent de loin ou de près, je vous serre tous sur mon cœur. Adieu. Ton ami, ton camarade, ton mari.

Manouchian Michel.

On peut aller encore plus loin dans l’argumentation, et dire que, dans bien des cas, il suffit du refus d’un seul individu pour que tout un édifice social basé sur la haine et l’injustice s’effondre. Ainsi ce texte sur l’esclavage des noirs en Amérique :

Je suis convaincu que si un millier, si une centaine, si une dizaine d’hommes que je pourrais nommer – si seulement dix honnêtes gens – que dis-je ? Si un seul HONNETE homme cessait, dans notre Etat du Massachusetts de garder des esclaves, venait vraiment à se retirer de cette confrérie, quitte à se faire jeter dans la prison du Comté, cela signifierait l’abolition de l’esclavage en Amérique.

Henry David Thoreau, « La désobéissance civile »

Prolongement :

Trois contes sur le thème de la désobéissance : « Le Petite Chaperon Rouge » et « Barbe Bleue » de Charles Perrault et « La Petite Sirène » d’Andersen.

Les enjeux de « Barbe Bleue » peuvent être comparés à ceux du mythe de Pandore.

<http://mythologica.fr/grec/pandore.htm>

* Le rapport à la nature :

Les philosophes dès l'Antiquité, soulignent que c'est le pouvoir de la Raison qui permet d'échapper au déterminisme. Pour Epictète, on peut même considérer qu'il n'existe aucune autorité extérieure suffisamment puissante pour soumettre et contraindre la liberté individuelle, à aucun niveau que ce soit.

Ce philosophe, qui marqua le développement du stoïcisme, insiste sur la conformité de l'existence avec la nature, et l'accession de l'ataraxie.

3- Les choses qui dépendent de nous sont libres par leur nature, rien ne peut ni les arrêter, ni leur faire obstacle ; celles qui n'en dépendent pas sont faibles, esclaves, dépendantes, sujettes à mille obstacles et à mille inconvénients, et entièrement étrangères.

4- Souviens-toi donc que, si tu crois libres les choses qui de leur nature sont esclaves, et propres à toi celles qui dépendent d'autrui, tu rencontreras à chaque pas des obstacles, tu seras affligé, troublé,et tu te plaindras des dieux et des hommes. Au lieu que si tu crois tien ce qui t'appartient en propre, et étranger ce qui est à autrui, jamais personne ne te forcera à faire ce que tu ne veux point, ni ne t'empêchera de faire ce que tu veux ; tu ne te plaindras de personne ; tu n'accuseras personne ; tu ne feras rien, pas même la plus petite chose, malgré toi ; personne ne te fera aucun mal, et tu n'auras point d'ennemi, car il ne t'arrivera rien de nuisible.

Epictète, « Pensées »

On peut également, sur ce point, citer Spinoza. Pour lui, on s'illusionne d'être libre en cultivant notre insoumission et notre capacité de choix. Au contraire, être esclave de ses désirs ne mène qu'à vouloir changer un univers que Dieu a créé, et donc se détacher de la nature ontologique des choses.

« On croit que l'esclave est celui qui agit sur commandement d'autrui, et que l'homme libre est celui qui se conduit selon son propre gré. Mais cela n'est pas absolument vrai. En réalité, celui qui se laisse entraîner pas son seul plaisir au point de ne plus voir ni faire rien de ce qui lui serait utile, est soumis au plus grand esclavage, et seule est libre celui qui vit volontairement sous la conduite de la raison. »

« Traité théologico-politique » Spinoza 1670

- D'où l'autorité provient-elle ?

Pour l'économiste Max Weber (« Economie et société » 1921) l'autorité peut être rendue légitime selon trois types de schémas : la tradition, tout d'abord. Celle-ci, en effet, peut avoir une portée très puissante dans l'ancrage de génération en génération de l'acceptation d'une forme d'autorité. Ensuite le charisme, c'est-à-dire la capacité d'un individu de soumettre les foules par l'aura liée à son courage, son audace, ses prises de risque etc. (cf Napoléon par exemple) et enfin le conformisme social, c'est-à-dire l'ancrage dans notre esprit de la supériorité fondamentale de l'autorité, dont les lois sont une émanation concrète. Il y a dans cette démarche un ancrage culturel qui fait songer au paternalisme.

Ainsi, un individu isolé peut, dans certains contextes politiques plus ou moins chaotiques, prendre le pouvoir par la force, ou en donnant au peuple l'illusion qu'il est « l'homme providentiel » :

Analyse à titre d'exemple : source http://www.enseigner-histoire-shoah.org/outils-et-ressources/fiches-thematiques/la-montee-du-nazisme-et-les-persecutions-antisemites-en-allemagne-1933-1939/lallemagne-nazie-de-la-prise-de-pouvoir-a-la-dictature.html

# L'Allemagne nazie : de la prise de pouvoir à la dictature

### Dates clés

#### 30 janvier 1933

Hitler nommé chancelier du Reich

#### 27 février 1933

Incendie du Reichstag

#### 24 mars 1933

Hitler obtient les pleins pouvoirs

#### 14 juillet 1933

Le parti nazi devient parti unique.

#### 29 juin 1934

« Nuit des longs couteaux »

## La conquête du pouvoir

Le NSDAP – *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei* (parti national-socialiste des travailleurs allemands) – issu du parti ouvrier allemand (créé en 1919) est restructuré dès 1921 par Adolf Hitler. Il s’agit, avant 1930, d’un parti d’extrême-droite parmi d’autres, qui ne représente que 2,6 % des suffrages aux élections de 1928 pour le *Reichstag*.

À la faveur de la crise économique de 1929, des échecs de la République de Weimar, du nationalisme engendré par le Traité de Versailles signé à l’issue de la Première Guerre mondiale (28 juin 1919) et de la fragilité de la démocratie naissante, le NSDAP gagne en importance au fil des scrutins électoraux, jusqu’à obtenir aux élections parlementaires de novembre 1932, 33,1 % des voix. Ce résultat permet à Hitler d’être nommé chancelier le 30 janvier 1933.

Il forme un gouvernement dans lequel les nazis sont minoritaires face à des conservateurs bien décidés à les utiliser pour liquider la République de Weimar au profit d’un régime autoritaire traditionnel. Il ne faut pourtant que quelques mois à Hitler pour s’emparer sans partage du pouvoir.

L’incendie du *Reichstag*, le 27 février 1933, est le prétexte pour interdire le parti communiste dont les leaders et 10 000 militants sont arrêtés. Dès le lendemain, Hitler obtient du président du *Reich* le Maréchal von Hindenburg des pouvoirs de police exceptionnels dans tous les *Länder* et la promulgation du « décret pour la protection du peuple et de l’Etat » qui met fin aux libertés civiles garanties par la constitution de la République de Weimar. Le 23 mars 1933, les députés du centre (*Zentrum*) rejoignent les nazis et les conservateurs pour voter la loi d’habilitation (promulguée le 24 mars) qui confère à Hitler les pleins pouvoirs pour quatre ans, renouvelables en cas de besoin.

## La nazification de l’Allemagne

Dans les six mois qui suivent la nomination d’Adolf Hitler à la fonction de chancelier, les nazis promulguent des lois leur donnant les pleins pouvoirs pour diriger le pays. Joseph Goebbels est nommé, le 11 mars 1933, ministre de la Propagande, et se voit chargé de contrôler et de mettre en place une propagande habile et intensive dans la presse, la radio et le cinéma. Le 10 mai 1933, des étudiants et bibliothécaires « nettoient » les bibliothèques universitaires des ouvrages écrits par des auteurs jugés « indésirables » – libéraux, pacifistes, socialistes et juifs.

Les professeurs et les étudiants viennent assister à la destruction, dans de gigantesques bûchers, de milliers de livres parmi lesquels ceux de Voltaire, Karl Marx, Heinrich Heine, Sigmund Freud, Albert Einstein, Heinrich et Thomas Mann ou Berthold Brecht. L’ensemble des activités culturelles du pays est placé dès septembre 1933 sous l’autorité de la « Chambre culturelle du *Reich* ». Face à cette menace directe, de nombreux écrivains et artistes prennent le chemin de l’exil.

Le 14 juillet 1933, toutes les formations politiques sont interdites au profit du parti nazi, décrété parti unique. Les syndicats sont remplacés par un nouvel organisme corporatiste, le « Front du travail », contrôlé par les nazis. À partir de 1934, les fonctionnaires sont contraints de prêter un serment de loyauté à Hitler. Les discours officiels sont désormais prononcés au cours de grandes cérémonies soigneusement orchestrées, rythmées par des musiques et des défilés.

Les mouvements de jeunesse, aux premiers rangs desquels figurent les Jeunesses Hitlériennes, enrôlent et mobilisent les jeunes Allemands. Au sein de son propre camp, Hitler ne garde que les éléments les plus dévoués et les plus disciplinés : des militants de la SA (*Sturmabteilung* – section d’assaut) et leur chef Ernst Röhm sont ainsi éliminés dans la nuit du 29 au 30 juin 1934 lors de la « Nuit des longs couteaux » au profit des SS (*Schutzstaffel* – groupe de protection) dont le chef, Heinrich Himmler, est investi des pleins pouvoirs de police.

## L’idéologie nazie

L’idéologie nazie, résumée par la formule « *Ein Volk, ein Reich, ein Führer* » (« un peuple, un Etat, un chef »), défend l’idée selon laquelle le peuple uni doit être conduit et contrôlé par un chef unique et incontesté. La vision du monde nationale-socialiste, largement développée dans le livre d’Hitler *Mein Kampf*, est fondée sur un principe d’inégalité des races qui détermine de manière immuable la place de chacun dans la hiérarchie des peuples.

On trouve au sommet de cette hiérarchie les Aryens, présupposés fondateurs de l’humanité, incarnés par les Allemands, peuple de maîtres à qui il revient de dominer le monde. Au bas de la hiérarchie sont placés les Slaves et, bien en dessous, les Juifs, envers lesquels Hitler éprouve et exprime une haine exceptionnelle. L’antisémitisme est d’ailleurs au centre de la conception nazie du monde.

Si Hitler se présente comme un théoricien novateur, le mythe qu’il développe à propos des Juifs puise ses racines dans le passé fort ancien de l’antisémitisme chrétien et celui de l’antisémitisme moderne né au XIXe siècle. Afin de mettre en place par tous les moyens, y compris la terreur, un modèle d’homme nouveau conforme aux références biologiques nazies, la SS pénètre tous les secteurs de la vie publique et privée. Entre 1934 et 1945, environ 400 000 Allemands sont stérilisés de force, par rayon X, méthode utilisée plus tard sur les Juifs dans les camps de concentration.

## Les premiers camps de concentration

Plusieurs camps sont ouverts dès 1933 : Dachau, Oranienburg et Emsland. En 1939, l’IKL (*Inspektion der Konzentrationslager*) contrôle sept camps principaux où sont enfermées plus de 21 000 personnes : Dachau, Oranienburg-Sachsenhausen, Buchenwald (ouvert en 1937), Flossenburg (ouvert en 1938), Mauthausen (en Autriche, ouvert en 1938), Ravensbrück, camp de femmes, et le Stutthof (ouverts en 1939), ainsi que des camps satellites, les *Kommandos*. L’existence de ces camps, où sont détenus par « mesure d’assainissement public » des militants antinazis, des Juifs et des « asociaux » n’est nullement tenue secrète.

Elle s’appuie sur la loi du 14 octobre 1933 qui permet la détention des individus pour une durée indéterminée, tant que les autorités de police l’estiment nécessaire et sans qu’aucun jugement ne soit prévu. Dès leur entrée dans les camps, les Juifs, détenus principalement à Dachau, Buchenwald et Sachsenhausen, font l’objet d’un traitement particulièrement brutal, certains y sont assassinés ou meurent d’épuisement.

À partir de 1937, la population des camps augmente en raison du durcissement du régime et pour répondre au besoin de main d’œuvre. Les Témoins de Jéhovah et les Tsiganes sont également victimes de l’internement.

Un pouvoir acquis par la force et la conviction d'un leader est difficilement détrônable, et sa destitution se heurte à la force de cohésion de ceux qui se rallient à sa bannière. On peut citer par exemple la tentative de coup d’État de Malet contre Napoléon Ier en 1812 :

Le général [Claude-François de Malet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Claude-Fran%C3%A7ois_de_Malet), alors interné pour conspiration depuis quatre ans1, conçoit son plan de coup d’État. Il prépare les décrets à faire prendre au Sénat. En vertu de ces décrets, le gouvernement impérial est aboli ; un gouvernement provisoire le remplace. Le général Malet, chargé du commandement militaire de Paris, se charge des mesures d'exécution.

Ce gouvernement provisoire est composé de [Mathieu de Montmorency](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mathieu_de_Montmorency-Laval), d'[Alexis de Noailles](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Alexis_de_Noailles&action=edit&redlink=1), du général [Moreau](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Victor_Marie_Moreau), vice-président, de [Carnot](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lazare_Nicolas_Marguerite_Carnot), président, du maréchal [Augereau](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Pierre_Fran%C3%A7ois_Augereau), de [Bigonnet](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Bigonnet&action=edit&redlink=1), ex-législateur, du comte [Frochot](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Frochot), préfet de la Seine, de [Florent-Guiot](https://fr.wikipedia.org/wiki/Florent-Guiot), ex-législateur, de [Destutt de Tracy](https://fr.wikipedia.org/wiki/Antoine_Destutt_de_Tracy), de Malet lui-même, du vice-amiral [Truguet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Laurent_Truguet), de [Volney](https://fr.wikipedia.org/wiki/Volney), sénateur, et de [Garat](https://fr.wikipedia.org/wiki/Dominique_Joseph_Garat), sénateur2.

Malet prépare des instructions pour tous les hommes qui doivent être ses complices sans le savoir. Ce travail préparatoire est immense, puisqu'il faut remettre à chaque acteur un peu important, outre ses instructions particulières, des copies de [sénatus-consulte](https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9natus-consulte) et des proclamations. Dès qu'un rôle est complètement préparé, la dépêche est close, cachetée, numérotée et portée chez un prêtre espagnol qui demeure rue Saint-Gilles, près de la caserne de la 10e légion.

## Déroulement des événements

Malet réussit à s'évader le [23](https://fr.wikipedia.org/wiki/23_octobre) [octobre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Octobre_1812) [1812](https://fr.wikipedia.org/wiki/1812) vers trois heures du matin. Revêtu de son uniforme de [général de brigade](https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9n%C3%A9ral_de_brigade), il se rend à la caserne de Popincourt de la [garde de Paris](https://fr.wikipedia.org/wiki/Garde_municipale_de_Paris_%28Empire%29) ([dissoute par la suite](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9organisation_des_corps_d%27infanterie_fran%C3%A7ais_%281803%29#134e_r.C3.A9giment), elle forme le [134e régiment d’infanterie de ligne](https://fr.wikipedia.org/wiki/134e_r%C3%A9giment_d%E2%80%99infanterie_de_ligne)), où réside la 10e cohorte de la [Garde nationale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Garde_nationale_%28France%29). Malet présente à son commandant, le colonel Gabriel Soulier, un faux [sénatus-consulte](https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9natus-consulte) annonçant la mort de Napoléon en [Russie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Empire_russe), très exactement le 7 octobre3. Le temps de réunir quelques soldats, Malet se rend à la [prison de La Force](https://fr.wikipedia.org/wiki/Prison_de_La_Force) et ordonne la libération des généraux [Lahorie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Victor_Claude_Alexandre_Fanneau_de_Lahorie) et [Guidal](https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuel_Maximilien_Joseph_Guidal)3.

Ces derniers ignorent que Napoléon est toujours vivant et, saisissant l'opportunité d'être libérés, rejoignent Malet dans son entreprise3. Vers sept heures du matin, Lahorie et Guidal pénètrent sans difficulté au [ministère de la Police](https://fr.wikipedia.org/wiki/Minist%C3%A8re_de_la_Police) et surprennent le ministre [Savary](https://fr.wikipedia.org/wiki/Anne_Jean_Marie_Ren%C3%A9_Savary), qui vient de se lever. Guidal est à deux doigts de tuer Savary, responsable de son emprisonnement, lorsque Lahorie s'interpose4. Le ministre ainsi que ses collaborateurs [Pasquier](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tienne-Denis_Pasquier) (le préfet de police) et Desmarets, sont emmenés par Guidal à la [prison de la Force](https://fr.wikipedia.org/wiki/Prison_de_la_Force), et Lahorie prend possession du [ministère de la Police](https://fr.wikipedia.org/wiki/Minist%C3%A8re_de_la_Police). Une troisième colonne marche sur l'[hôtel de ville de Paris](https://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%B4tel_de_ville_de_Paris), et la troupe prend position sur la [place de Grève](https://fr.wikipedia.org/wiki/Place_de_Gr%C3%A8ve), tandis que ses commandants se font remettre la clef du tocsin Saint-Jean, appellent le préfet [Frochot](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Frochot) et font préparer, par ses soins, la salle que le gouvernement provisoire doit venir occuper.

Dans le même temps, Malet se rend au domicile du général [Hulin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre-Augustin_Hulin), commandant de la place de Paris et de la 1re division, afin de le relever de ses fonctions et de récupérer le sceau de la 1re division3. N'ayant eu affaire jusqu'à présent qu'à des soldats et des fonctionnaires crédules, il éprouve beaucoup plus de difficultés à convaincre Hulin. Lorsque ce dernier demande à voir les ordres du [Sénat](https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9nat_conservateur), il lui tire dans la mâchoire à bout portant et le laisse pour mort3. Malet avait auparavant envoyé l'ordre au colonel Jean-François Rabbe de réunir des troupes devant l'[état-major](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat-major) de la Garde de Paris, tout proche de la résidence personnelle d'Hulin, [place Vendôme](https://fr.wikipedia.org/wiki/Place_Vend%C3%B4me)3. Il a désormais toutes les cartes en main pour exécuter son coup d'État.

Le matin même, le colonel [Pierre Doucet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Doucet) reçoit une lettre l'informant de sa promotion au grade de [général de brigade](https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9n%C3%A9ral_de_brigade) ainsi que de la mort de Napoléon. Il sait néanmoins que l'Empereur a écrit à [Clarke](https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri-Jacques-Guillaume_Clarke) et Hulin après le 7 octobre, date prétendue de sa mort3. Quand Malet entre dans le bureau de Doucet, le conspirateur est saisi et bâillonné. La 10e cohorte de la Garde nationale est renvoyée à ses quartiers3.

Les colonels Laborde et Doucet arrêtent ensuite Lahorie au [ministère de la Police](https://fr.wikipedia.org/wiki/Minist%C3%A8re_de_la_Police). Les derniers conspirateurs sont rapidement mis hors d'état de nuire. Des affiches sont placardées dans les rues, informant la population de l'échec du coup d'État et assurant que Napoléon est toujours en vie.

## Procès et exécution des conspirateurs

Les conspirateurs passent devant un tribunal militaire dirigé par Clarke lui-même, auquel participe notamment [Jean-François-Aimé Dejean](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Fran%C3%A7ois-Aim%C3%A9_Dejean)3. Clarke est déterminé à condamner durement ce coup d'État, ainsi le 24 octobre, quatre jours avant le procès, il demande à la [Garde impériale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Garde_imp%C3%A9riale_%28Premier_Empire%29) de lui fournir plusieurs hommes pour constituer un peloton d'exécution3. Malet, Lahorie et Guidal sont fusillés le [29](https://fr.wikipedia.org/wiki/29_octobre) [octobre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Octobre_1812) [1812](https://fr.wikipedia.org/wiki/1812). D'autres, dont le colonel Soulier, estimés suffisamment impliqués dans le complot, sont exécutés le surlendemain ; plusieurs officiers que les chefs avaient entraînés sont condamnés avec eux5.

Ce coup d’État provoque la colère de Napoléon Ier : aucun membre du gouvernement impérial n’avait eu l’idée de crier *Napoléon est mort. Vive Napoléon II*, remettant ainsi en cause la légitimité de son pouvoir (est-il vraiment une monarchie héréditaire ou est-il resté un régime révolutionnaire bien organisé ?)6. En outre, il déplore la rigueur et la promptitude avec laquelle on a exercé la répression7.

 Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Coup_d%27%C3%89tat_de_Malet>

Prolongement : corpus de textes

####

#### Texte 1

##### Conte arabe

— Raconte-nous l'histoire de l'éléphant du roi, mère !
— Mais vous la connaissez déjà.
— Ça ne fait rien. Raconte encore.
Et nous ne la laissions en paix que lorsqu'elle commençait à nous raconter l'histoire de l'éléphant du roi.
Il y avait un roi qui possédait un gros éléphant. Il l'aimait beaucoup et le laissait libre de ses mouvements. L'éléphant allait partout : traversant les champs et les jardins, causant sur son passage des dégâts considérables. La population se taisait, n'osant protester auprès du souverain par peur de le contrarier. Or, un jour, Jeha, qui venait d'assister au saccage de son champ de blé, son bien unique, dit à ses compatriotes :
— Mes frères, soyons courageux et allons voir le roi tous ensemble pour lui dire que son éléphant nous fait du mal. Il nous ruinera. Nous finirons par mourir de faim.
— Mais lequel d'entre nous sera assez fou pour s'adresser au roi ? dirent les gens, craintifs.
Jeha réfléchit un instant et déclara :
— Puisque vous avez peur, je parlerai le premier. Je dirai : Sire, sauf ton(1) respect, ton éléphant… et vous à l'unisson, vous poursuivrez : nous fait du mal. Ainsi personne ne sera mis à l'avant. Et si nous devions encourir la colère du roi, nous la subirions tous.
Quand le roi apparut sur son balcon et fit signe au peuple rassemblé à ses pieds de présenter ses doléances, Jeha prit la parole :
— Sire, sauf ton respect, ton éléphant…
Le peuple demeura muet, et la suite de la phrase ne vint pas.
— Qu'a-t-il donc, mon éléphant ? s'enquit le roi, les yeux posés sur Jeha.
Jeha ne perdit pas contenance.
— Sire, sauf ton respect, ton éléphant… reprit-il en se retournant vers ses compagnons qui, tête basse, semblaient avoir perdu l'usage de la parole.
— Parle donc Jeha ! Qu'as-tu à reprocher à mon éléphant ?
Jeha se gratta la tête, embarrassé, soupira avec découragement.
— Sire, sauf ton respect, ton éléphant…
Il attendit un moment. Le peuple refusait de parler. Le peuple avait peur de son roi.
— Alors Jeha veux-tu bien parler ! lança le roi avec impatience.
— Oui, Sire ! dit Jeha d'une voix raffermie. Nous sommes venus te dire que ton éléphant nous fait le plus grand bien. Nous l'aimons et nous souhaitons avoir d'autres éléphants pour lui tenir compagnie, une dizaine, Sire. Ça égayera notre pays et nos existences. Et tes sujets, Sire, sont disposés à participer à leur achat.

Rabah Belamri, Mémoire en archipel, 1990.

#### Texte 2

##### La Génisse, la Chèvre et la Brebis, en société avec le Lion

La Génisse, la Chèvre et leur sœur la Brebis,
Avec un fier Lion, Seigneur du voisinage,
Firent société(2), dit-on, au temps jadis,
Et mirent en commun le gain et le dommage.
Dans les lacs(3) de la Chèvre un Cerf se trouva pris.
Vers ses associés aussitôt elle envoie(4).
Eux venus, le Lion par ses ongles compta,
Et dit : « Nous sommes quatre à partager la proie. »
Puis en autant de parts le Cerf il dépeça ;
Prit pour lui la première en qualité de Sire :
« Elle doit être à moi, dit-il, et la raison,
C'est que je m'appelle Lion :
À cela l'on n'a rien à dire.
La seconde, par droit, me doit échoir(5) encor :
Ce droit, vous le savez, c'est le droit du plus fort.
Comme le plus vaillant, je prétends la troisième(6).
Si quelqu'une de vous touche à la quatrième
Je l'étranglerai tout d'abord(7). »

La Fontaine, Fables, I, 6, 1668.

#### Texte 3

##### Le Loup et l'Agneau

La Raison du plus fort est toujours la meilleure
Nous l'allons montrer tout à l'heure(8).
Un Agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
Un Loup survient à jeun, qui cherchait aventure
Et que la faim en ces lieux attirait.
« Qui te rend si hardi(9) de troubler mon breuvage ?
Dit cet animal plein de rage ;
Tu seras châtié de ta témérité(10).
Sire, répond l'Agneau, que Votre Majesté
Ne se mette pas en colère ;
Mais plutôt qu'Elle considère
Que je me vas(11) désaltérant
Dans le courant
Plus de vingt pas(12) au-dessous d'Elle ;
Et que par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.
—Tu la troubles, reprit cette bête cruelle ;
Et je sais que de moi tu médis(13) l'an passé.
— Comment l'aurais-je fait si(14) je n'étais pas né ?
Reprit l'Agneau ; je tète encor ma mère.
— Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
— Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens ;
— Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers, et vos chiens.
On me l'a dit : il faut que je me venge. »
Là-dessus, au fond des forêts
Le Loup l'emporte, et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

La Fontaine, Fables, I, 10, 1668.

#### Texte 4

##### Article « Autorité politique »

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque autorité, c'est la puissance paternelle : mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature elle finirait aussitôt que les enfants seraient en âge de se conduire. Toute autre autorité vient d'une autre origine que la nature. Qu'on examine bien et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé ; ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déféré(15) l'autorité.

La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'une usurpation(16) et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent ; en sorte que si ces derniers deviennent à leur tour les plus forts, et qu'ils secouent le joug(17), ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avait imposé. La même loi qui a fait l'autorité la défait alors : c'est la loi du plus fort.

Diderot, Encyclopédie, 1751-1772.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/francais-premiere/corpus-la-fontaine-diderot-rabah-belamri\_1-frde42.html#ZMIQhDL7F8fzwCkK.99

1.Le vouvoiement n'existe pas dans les langues arabes.
2. Firent société : se réunirent.
3. Lacs : les filets, c'est-à-dire le piège tendu par la Chèvre.
4. Elle envoie : elle envoie des messagers.
5. Me doit échoir : doit me revenir.
6. Comme le plus vaillant, je prétends la troisième : comme je suis le plus vaillant, je prétends avoir droit à la troisième part.
7. Tout d'abord : immédiatement, tout de suite.
8. Tout à l'heure : tout de suite.
9. Si hardi : aussi hardi, aussi audacieux.
10. Tu seras châtié de ta témérité : tu seras puni pour ton audace.
11. Vas : forme possible au xviie siècle pour « vais ».
12. Pas : mesure de distance, un pas équivaut à une enjambée.
13. Médire : dire du mal.
14. Si : puisque.
15. Déférer : céder, donner.
16. Usurpation : fait de s'approprier quelque chose (ici la puissance) sans en avoir le droit.
17. Joug : image pour désigner ce qui entrave la liberté.